

Image not found or type unknown



Renouvellement titre de sejour étudiant

Par **ritinha**, le **16/10/2014** à **13:02**

Bonjour, j'ai besoin de vos conseils éclairés concernant ma situation. Je suis étudiante étrangère et je dois renouveler mon titre de séjour à la préfecture. Je me suis inscrite pour l'année 2013/2014 à l'I.E.J mais ne voulant pas gâcher mes chances je n'ai pas passé l'examen en septembre. En présentant mon dossier à la préfecture avec une inscription en DU de mandataire judiciaire on m'a demandé le relevé de notes et attestation d'assiduité. Je leur ai précisé que c'était une sorte de prépa et que l'assiduité n'était requise que pour les boursiers ce que je ne suis pas. Par contre prise de court je leur ai dit que le résultat des admissibilités ne sortait que mi octobre et que les oraux étaient en Novembre. On m'a dit dans ce cas de faire une lettre en expliquant ceci et mon cursus. Je panique dois-je avouer dans cette lettre que je n'ai pas passé l'examen et expliquer le pourquoi ou juste dire que je n'ai pas encore eu mes résultats(un petit mensonge oui). Je vous remercie d'avance. Cordialement.

Par **Anne96**, le **15/07/2019** à **13:17**

Bonjour, Pouvez-vous svp me dire comment vous avez fait au final ? Je suis dans la même galère merci !!

Par **Anne96**, le **15/07/2019** à **13:19**

Bonjour, Pouvez-vous svp me dire comment vous avez fait au final ? Je suis dans la même galère merci !!